

Contrat de vente d'un bien d'occasion

Vente entre particuliers, p. ex. meubles, électronique, vélos
Selon le droit français

1. Vendeur / Vendeuse

Nom et prénom (vendeur)

Rue et numéro (vendeur)

Code postal (vendeur)

Ville (vendeur)

Téléphone ou e-mail (vendeur)

2. Acheteur / Acheteuse

Nom et prénom (acheteur)

Rue et numéro (acheteur)

Code postal (acheteur)

Ville (acheteur)

Téléphone ou e-mail (acheteur)

3. Bien vendu

Description du bien

Marque / modèle

Numéro de série (le cas échéant)

État et défauts connus

4. Prix de vente et paiement

Prix de vente (montant)

Prix de vente en toutes lettres

Paiement en espèces lors de la remise.

Paiement par virement bancaire ; remise après réception des fonds.

5. Garantie

Le bien est vendu en l'état, tel que vu, à l'exclusion de toute garantie pour défauts matériels dans la mesure permise par la loi. Cette exclusion ne s'applique pas aux défauts dissimulés de manière dolosive, à la faute

intentionnelle ou lourde, ni aux atteintes à la vie, au corps ou à la santé.

6. Remise

Date de remise

Lieu de remise

7. Clauses complémentaires

Clauses complémentaires

Lieu

Date

Lieu

Date

Signature du vendeur

Signature de l'acheteur